

Date de dépôt : 28 octobre 2020

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Stéphane Florey : Recrutement de pilotes de locomotives pour l'exploitation du Léman Express – Où en est l'OCE ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 2 octobre 2020, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

L'entrée en exploitation du CEVA s'est faite avec 10 ans de retard.

Malgré les énormes investissements consentis par la Confédération et le canton de Genève, les opérateurs, parmi lesquels les CFF, ne sont pas parvenus à recruter les pilotes de locomotive en suffisance, bien que le canton de Genève connaisse le taux de chômage le plus élevé de Suisse (5,2%, en hausse de 30% ces six derniers mois).

La situation est particulièrement piquante dans la mesure où Genève s'est engagée à payer seule le déficit d'exploitation.

La réduction de l'offre de trains oblige par exemple une collaboratrice d'une enseigne de la gare des Eaux-Vives qui habite Annecy à se rendre à son travail qui débute à 06h30 en... voiture.

La situation ne devrait pas évoluer aussi favorablement qu'attendu, d'autant que toutes les classes de formation sont déjà au complet pour 2020.

Pour combler leur manque d'effectifs, les CFF procèdent à des campagnes de recrutement non seulement en France voisine mais aussi dans de grands centres urbains français.

On pourrait penser que la responsabilité sociale d'une grande entreprise publique largement subventionnée la pousse à collaborer avec les OCE pour permettre des reconversions de carrières à des chômeurs qualifiés, d'autant que le site des CFF met en avant ce type de reconversion, telle « Sabine, 16 ans dans la police, maintenant pilote de locomotive ».

Mes questions sont les suivantes :

- 1) **Quelle est la collaboration entre l'OCE et les CFF, avec quels résultats ?***
- 2) **Des chômeurs genevois vont-ils participer à la prochaine séance d'information du 13 octobre 2020, qu'il est possible de visionner en français ?***

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat répond aux différentes questions de cette QUE comme suit :

1) *Quelle est la collaboration entre l'OCE et les CFF, avec quels résultats ?*

L'office cantonal de l'emploi (OCE) collabore avec les CFF depuis 2016 pour les recrutements à Genève, notamment pour les postes de pilote de locomotive, assistant-e clientèle, monteur spécialisé en installations de sécurité extérieures, et présente systématiquement des profils de candidats inscrits à l'OCE.

Il est constaté toutefois que les résultats des recrutements de chômeurs locaux sont meilleurs au sein des TPG qu'au sein des CFF.

2) *Des chômeurs genevois vont-ils participer à la prochaine séance d'information du 13 octobre 2020, qu'il est possible de visionner en français ?*

A l'occasion de la prochaine série de recrutements de pilotes de locomotive (6 postes à pourvoir pour la session de mai 2021), l'OCE va réaliser – en collaboration avec les CFF – une campagne de recrutement spécifique.

En effet, l'OCE prévoit une campagne par courrier électronique à destination d'une sélection de demandeurs d'emploi sur la base des prérequis du poste de pilote de locomotive. Un tri des dossiers sera fait par l'OCE afin de transmettre aux CFF uniquement les profils en adéquation avec le poste.

Cette opération débutera en octobre 2020 et se terminera en janvier 2021.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

La présidente :
Anne EMERY-TORRACINTA